

Délibération du 06 Mai 2022

délibération **N°2022-31 C**

objet **Approbation des comptes de gestion 2021 de Savoie Déchets**

- Date de convocation : le 29 avril 2022

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 29 avril 2022 s'est réuni le 06 mai 2022 à 14 h 30 salle du service des Eaux de Grand Chambéry et en visioconférence sous la présidence de Marie BENEVISE, Présidente de Savoie Déchets.

Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents : 16, Nombre de votants : 24

- Etaient présents : 16

Collectivité représentée	NOM Prénom
Communauté d'Agglomération Arlysère	DAL BIANCO Serge
	RAUCAZ Christian
	VIGUET-CARRIN Françoise
Communauté d'Agglomération Grand Chambéry	BENEVISE Marie
	BOIX-NEVEU Arthur
Communauté d'Agglomération Grand Lac	DRIVET Jean-Marc
	GRANGE Yves
Communauté de Communes Cœur de Chartreuse	BLANQUET Denis
Communauté de Communes de Haute Tarentaise	FRAISSARD Jean-Claude
Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette	VEUILLET Christophe
Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche	BRUNIER Thierry
Communauté de Communes des Versants d'Aime	HANRARD Bernard
Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM)	CECILLE Joël
	CHEMIN François
	SIMON Christian
	VARESANO José

Délégués présents en visio : 4

VAN STRAATEN Nicolas ; GIRARD Marc ; SPIGARELLI Lucien ; BADIN Benoît (suppléant de BARBIER Marie-Claire)

Délégués excusés ayant donné pouvoir de vote : 4

ZOCCOLO Alain donne pouvoir de vote à RAUCAZ Christian
DANIS Georges donne pouvoir de vote à HANRARD Bernard
BRUNIER Thierry donne pouvoir de vote à FRAISSARD Jean-Claude
LAURENT Philippe donne pouvoir de vote à DRIVET Jean-Marc

Délégués excusés : 4

BURNIER-FRAMBORET Frédéric ; SARTORI Walter ; GRILLAUD Laurent ; ROUGEAUX Jean-Pierre

Délégués absents : 11

THEVENON Raphaël ; BRUN Pierre ; FABRE Maryse ; JOLY Max ; LEOUTRE Jean-Marc ; GIRAUD Murielle ; AMET Yannick ; RUFFIER-LANCHE René ; GUIGUE Thibault ; MAITRE Florian ; SANDFORD Erica

délibération

objet

Délibération du 06 Mai 2022

N°2022-31 C

Approbation des comptes de gestion 2021 de Savoie Déchets

Marie BENEVISE, Présidente, expose les modalités d'approbation des comptes de gestion 2021 :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, les détails des dépenses effectuées et ceux des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que des états de l'actif, des états du passif, des états des restes à recouvrer et des états des restes à payer.

Après s'être assuré que le Trésorier Principal Municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant dans les bilans de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Après avoir été amené à constater la concordance des montants figurant aux comptes administratifs et aux comptes de gestion,

Considérant la régularité des comptes de gestion 2021 :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01/01/2021 au 31/12/2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article unique : prononce que les comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes « Gestion des passifs », « Centre de tri de Gilly-sur-Isère » et « Centre de tri de Chambéry », dressés, pour l'exercice 2021 par le Trésorier Principal Municipal, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

La Présidente,
Marie BENEVISE

